

Compte rendu de l'A.G. du 10/12/2022 de l'association des Alumni de l'ENSCR

Présent :

Membres du bureau

Alain LAPLANCHE

Michel JUHEL

Nicolas NOIRET

Elisabeth PHILIPPE

Claude PHILIPPE

Maxime SORRE

Céline MASSARDIER

Olivier TASSEAU

Laurent NUGIER

Frédéric FIQUET

Membre permanent

Régis GAUTIER

Anne-Cécile SOHIER

Procurations données.

Nicolas LEPAREUR, représenté par Nicolas NOIRET, Jocelyne VERDON représentée par Alain LAPLANCHE, Hubert FLEURANCE, représenté par Claude PHILIPPE.

1) Rapport moral du Président

Les évènements majeurs qui ont ponctué l'année 2022 sont la mise en place de l'alumni du mois, la conférence de M. Renaud Van Ruymbeke, le gala et le forum Job'Chem.

2) Rapport financier 2021

- Les recettes s'élèvent à 10930 euros avec 450 € de dons (218 cotisants)
 - Une forte régression par rapport à 2020 (305 cotisants)
 - Une année COVID sans la mobilisation pour venir en aide aux étudiants
- Les dépenses s'élèvent seulement à 4136 €
 - Affranchissements : 968 € (870 € en 2020)
 - Cotisations diverses (IESF et UNAFIC): 1617 € (1369 € en 2020)
 - Soutien aux élèves : 337 € (3870 € en 2020)
 - Frais logo et site internet : 1200 € (1796 € en 2020)

- Frais divers : 14 €
- Une année COVID avec des dépenses au minimum

Globalement, ce bilan correspond à peu de dépenses pour des recettes très moyennes.

3) Nombre de cotisants

Il y a eu moins de cotisants en 2022. Cette dynamique s'observe au travers de la population ayant participé au gala : il y a eu plus de non-cotisants que de cotisants...

Il est légitime de s'interroger sur les perspectives 2023 sachant qu'aucun gala n'est prévu dans la nouvelle année à venir.

Les pistes évoquées pour y remédier sont : l'envoi annuel de la lettre, l'utilisation des réseaux sociaux et la réactualisation de l'annuaire.

La lettre adressée chaque année par courrier (environ 1500 destinataires) a de son côté un impact positif : elle demeure un moyen classique de communiquer et de garder le contact avec certains alumnis des promotions les plus anciennes. A partir des courriers non distribués, elle permet de récupérer quelques nouvelles adresses après déménagement. Le coût de l'émission de cette lettre est néanmoins modéré grâce à un contact d'Alain. Ce dernier, cessant son activité en 2023, il sera nécessaire de chiffrer le remplacement de ce prestataire de service par un nouveau. Céline a une piste d'imprimeur.

A titre d'indication, l'envoi de lettres nécessite 3 heures de travail préliminaire de traitement de données après la réception du fichier Excel des alumnis récupéré par Anne-Cécile.

Une autre piste serait d'étudier comment font les autres associations, notamment vis-à-vis des réseaux sociaux. Céline propose de participer aux réunions IESF. Enfin, il s'agirait de lancer une communication sur LinkedIn le 15 janvier pour stimuler les cotisants.

4) Gala 2025

La forme (repas, apéritif dinatoire, spectacle...) et le lieu (diapason, chapiteau devant l'école) du gala 2025 sont discutés. Le bureau est finalement plutôt en faveur d'une organisation proche du gala 2017, avec repas sous le chapiteau.

Des animations telles des jeux de palets, ou de la pétanque pourraient être proposées. Frédéric accepte de piloter le projet.

La date du gala 2025 sera choisie avec soin en fonction des vacances scolaires et de la date de remise des diplômes. Nous serons également vigilants aux points suivants :

- Heure de départ du service de sécurité une fois la soirée terminée,
- Heure de départ des alumnis,
- Prix des consommations,
- Implication/place du BDE dans un évènement pour les alumnis,
- Ne pas permettre aux alumnis de participer à la soirée sans avoir participé au gala ?

5) Intervention du Directeur

Il y a quatre sujets : les cotisations, l'insertion professionnelle, les réseaux sociaux et le mentorat.

- Comment l'école peut être plus aidante pour stimuler les cotisations ?
- Le second sujet concerne l'interaction des alumnis avec l'école afin de favoriser l'insertion professionnelle. Un certain nombre d'actions sont en cours telles que Job'Chem. Dans ces instances, il s'agirait de réfléchir à donner plus de place aux alumnis.
- Il s'agirait d'être davantage présent sur tous les réseaux sociaux : notamment Twitter, Instagram.
- A propos du mentorat, le suivi des stagiaires en 3ème année est une piste. Il y a très souvent un ancien à proximité de chaque stagiaire. Il s'agirait enfin de réfléchir aux modalités de parrainage : faut-il un mentor par élève ? Mentorat obligatoire ou facultatif ?

6) Conférences

La conférence de M. Renaud Van Ruymbeke fut très intéressante mais l'impact alumni fut très faible.

L'idée était de montrer aux étudiants que les alumnis font autre chose que des galas.

Les sujets potentiels de conférences pour 2022 sont :

- La cybersécurité,
- Les enjeux de santé publique,
- L'intelligence artificielle,
- Enfin, les entreprises du Pôle d'Ingénierie Chimique pourraient également contribuer,

7) Election des membres du bureau (nouveaux statuts en rouge).

- Président : Claude Philippe
- Trésorier : Alain Laplanche
- Secrétaire & LinkedIn community manager : Maxime Sorre
- Vice-président & Correspondant école : Nicolas Noiret
- Site web : Olivier Tasseau
- **Correspondant IESF : Céline Massardier**
- Représentant stage : Nicolas Lepareur
- Trésorier adjoint : /
- **Secrétaire adjoint : Frédéric Fiquet**
- Représentant business angel : Michel Juhel
- Relations cabinet de recrutement et inter-entreprises : Elisabeth Philippe
- **Représentant adjoint des alumnis au CA : Laurent Nugier**

8) Questions diverses

- Afterworks : format mixte entre étudiants et alumnis ? Inclure les EI3 ? Inclure les enseignants de l'école ? Notamment le White Field à Rennes. Sinon SKUMENN est une autre piste.
- Alumni du mois, action en cours. Attention, à la communication sur LinkedIn : se coordonner pour éviter la cacophonie avec les autres communications.
- Le compte-rendu de l'AG sera posté sur LinkedIn. La prochaine fois, nous pourrions également enregistrer les AG et les mettre en ligne sur LinkedIn.

9) Votes légaux et conclusion

- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.
- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.
- Les statuts seront mis à jour en préfecture suite aux changements opérés en 2022.
- Prochaine réunion mi-mars 2023.